

Professeur F. Chantraine

10 messages clés pour 10 années de collecte

Les chiffres régionaux de 2018 en Régions bruxelloise et wallonne confirment la tendance vers une augmentation des facteurs de risques maternels

- 1 Le nombre de naissances continue à diminuer dans les deux Régions. Il atteint, en 2018, 23 822 naissances à Bruxelles et 34 825 en Wallonie, soit une diminution respective de 4,8 % et de 9,3 % depuis 2012.
- 2 Les mères sont de plus en plus âgées avec une proportion de mères âgées de 40 ans et plus qui augmente de 2009 à 2018, passant de 4,5 % à 6,8 % en Région bruxelloise et de 2,7 % à 3,5 % en 2018 en Wallonie (figure 1).
- 3 Le nombre de femmes qui souffre de surpoids ou d'obésité en début de grossesse ne cesse d'augmenter depuis 2009. La proportion de femmes obèses passe de 10,4 % à 13,2 % en Wallonie et de 12,9 % à 16,5 % à Bruxelles (figure 1).
- 4 A Bruxelles comme en Wallonie, la proportion de diabète durant la grossesse est élevée. Elle atteint respectivement 13,7 % et 9,7 % des femmes ayant accouché en 2018 (figure 1).
- 5 Malgré une proportion d'inductions très élevée (près d'une femme sur trois), une tendance à la stabilisation des pratiques obstétricales est observée depuis plusieurs années et la proportion d'épisiotomies a pratiquement diminué de moitié en 10 ans pour la Région bruxelloise et est passée de 46,9 % à 27,2 % en Wallonie (figure 2).
- 6 Au regard de l'analyse du Robson, on constate que la catégorie de femmes qui contribue le plus dans la proportion de césariennes est celle des « multipares avec antécédent de césarienne, singleton en sommet, ≥ 37 semaines ». Cette catégorie affiche une proportion en constante augmentation depuis 10 ans que ce soit pour la Wallonie (4,7 % à 6,6 %) ou la Région bruxelloise (5,1 % à 6,5 %). Éviter autant que possible la première césarienne et tenter la voie basse après un antécédent de césarienne devraient être les deux pistes à suivre pour diminuer la proportion de césariennes.
- 7 L'analyse des pratiques obstétricales montre de grandes disparités entre les maternités. Ce constat donne un intérêt tout particulier aux rapports individualisés distribués à chaque maternité et permettant à chacune de se situer par rapport aux autres, de façon anonyme.
- 8 Les proportions de prématurité et d'enfants nés avec un petit poids à la naissance sont stables depuis 10 années. La proportion de singletons nés vivants avec un petit poids pour leur âge gestationnel (\leq percentile 10) est de 8,2 % en Wallonie et 6,2 % en Région bruxelloise. Ces proportions diminuent depuis 2009.
- 9 On observe une augmentation de la proportion d'enfants ventilés à la naissance et la proportion d'enfants transférés en service de néonatalogie est stable depuis 4 années.
- 10 Le taux de mortalité est de 5,9 ‰ pour les enfants nés en Région bruxelloise à partir de 28 semaines et de 3,4 ‰ pour les enfants nés en Wallonie. Ce taux est stable en Wallonie de 2009 à 2018 et montre une légère augmentation depuis 2 ans en Région bruxelloise.

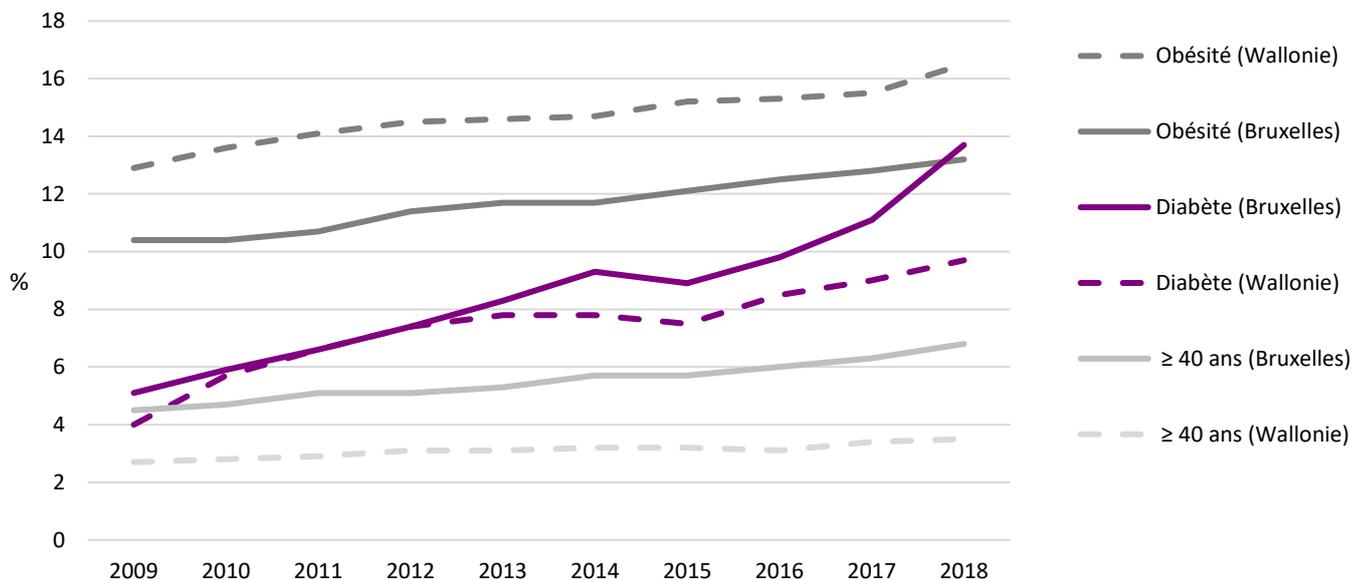


Figure 1. Evolution des caractéristiques de la mère, Régions bruxelloise et wallonne, 2009-2018

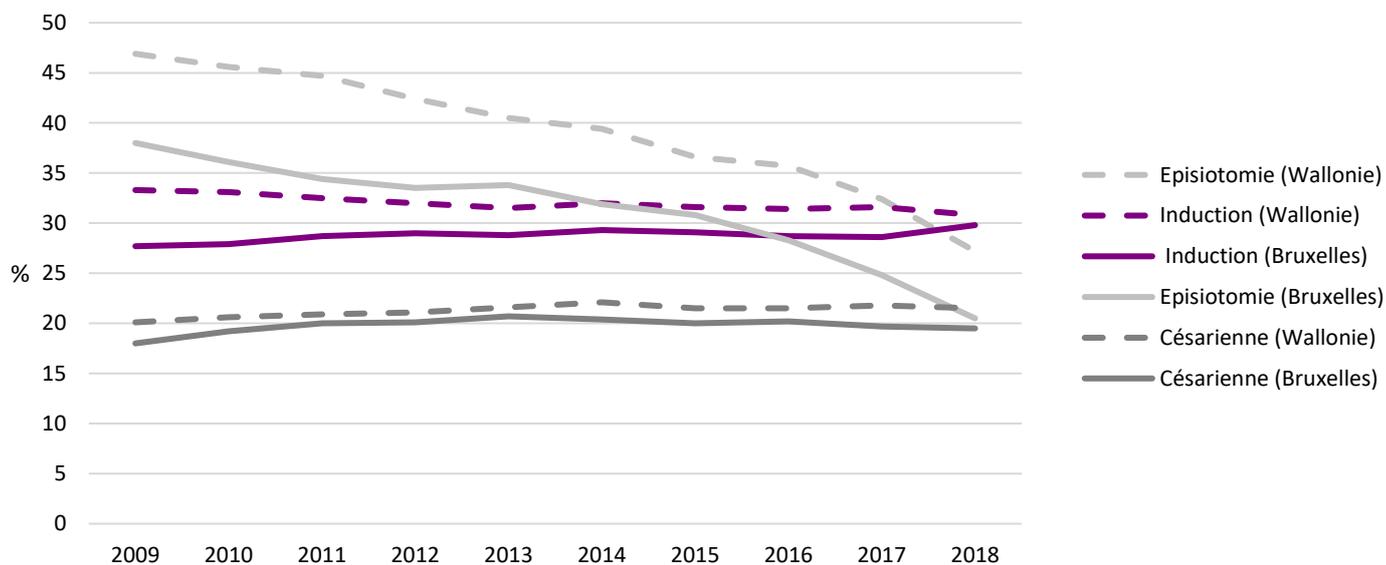


Figure 2 : Evolution des caractéristiques de l'accouchement, Régions bruxelloise et wallonne, 2009-2018

Le Centre d'Épidémiologie Périnatale publie les rapports des données de naissances de 2018 en Régions bruxelloise et wallonne. Ces rapports sont basés sur les données officielles des certificats des naissances ayant eu lieu à Bruxelles et en Wallonie. L'asbl CEpiP a été fondée le 14 septembre 2007 à l'initiative du Groupement des Gynécologues Obstétriciens de Langue Française de Belgique (GGOLFB) et avec la collaboration de la Société belge de pédiatrie. Le CEpiP a pour objectif de constituer un registre permanent et exhaustif de données périnatales (naissances et décès périnataux) en Wallonie et à Bruxelles. Dans ce cadre, la tâche du CEpiP consiste à collecter, traiter et analyser les données périnatales des naissances et décès survenus dans ces deux régions en collaboration avec l'Agence pour une Vie de Qualité de la Région wallonne et l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.